

Image not found or type unknown



Que faire? comment proceder

Par **natachalana**, le **20/11/2012** à **16:54**

bonjour

voila mon histoire est que :

jai un client qui ne veux pas payez sa facture sachant quelle date de 2ans ...et mon comptable san est rendu compte que mainten..

Ce client ma également ecris une lettre en me disan que vu que la facture datai de 2ans elle etait prescrist et netai donc plus redevable.

Qu'elle sont les recours possible pour que ce client me paye cette facture merci